

Urbanisme - Ploufragan

Mise à jour le 14 octobre
2020

≡ Le Plan Local d'Urbanisme en vigueur

La commune est couverte par un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 13 décembre 2011.

Il est consultable en mairie et sur le

[site de la commune \(https://www.ploufragan.fr/urbanisme-et-habitat\)](https://www.ploufragan.fr/urbanisme-et-habitat)

, ou sur le

[Géoportail de l'urbanisme \(https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/\)](https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/)

Les procédures en cours

Modification simplifiée n°2

Par délibération 043-2024 en date du 14 mars 2024, Saint-Brieuc Armor Agglomération a approuvé la modification simplifiée n°2 de Ploufragan.

La procédure avait pour objet de supprimer un emplacement réservé sur le secteur du Hautchamp / Rue du Champ Bogar, de modifier une OAP concernant le secteur 1AU des Croix, de rectifier une erreur matérielle sur le secteur Ue de St Hervé.

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°4 du PLU

Par délibération 163-2022 en date du 27 juin 2024, Saint-Brieuc Armor Agglomération a approuvé la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°4 du PLU de Ploufragan.

Le projet porte sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUy du Carpont, dans le cadre de la dépollution de l'ancienne décharge de l'entreprise Saint-Brieuc Fonderies (ex-Manoir Industrie).

Cette reconversion présente un caractère d'intérêt général, au regard de la dépollution du site et des répercussions en termes d'activités économiques. Elle répond pleinement au cadre stratégique économique de l'agglomération dont la reconversion des friches constitue un axe majeur.

Enquête publique

L'enquête publique concernant la mise en compatibilité n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Ploufragan s'est déroulée du 4 mars 2024 au 5 avril 2024.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteuse sont disponibles ci-dessous

